

Communiqué de presse, vendredi 3 avril 2015.

APP* en résonance

***L'Atelier de Pédagogie Personnalisée**

Qu'est-ce que l'APP ?

L'APP permet de proposer des formations « à la carte ». A partir d'un entretien individuel, un plan de formation sur mesure est mis en place. Celui-ci s'adapte au profil, au parcours, aux objectifs, aux besoins et aux contraintes de temps des personnes.

A noter que l'Atelier de Pédagogie Personnalisée de BASSIN Formation est labellisé et membre du réseau régional et national des APP.

Des domaines de formation adaptés à la vie professionnelle :

Communication écrite et orale, mathématiques appliquées, français langue étrangère, anglais, comptabilité, bureautique / informatique, internet

Les bénéficiaires :

Peuvent bénéficier des prestations de l'APP les salariés dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF), les demandeurs d'emploi, jeunes ou adultes qui souhaitent remettre à niveau leurs connaissances pour entrer en formation, préparer un concours, se reconvertir, se perfectionner sur le plan professionnel ou personnel, être accompagnés dans une formation à distance.

Qu'est-ce que le CPF ?

Le Compte Personnel de Formation (CPF) remplace le DIF depuis le 1er janvier 2015. A la différence des options auparavant offertes, le CPF suit les personnes tout au long de leur carrière, qu'elles soient en poste en entreprise ou en recherche d'emploi.

Toute l'information sur www.moncompteformation.gouv.fr

Les chiffres clés de l'APP en 2014 :

600 personnes ont pu bénéficier des prestations de l'APP : salariés, demandeurs d'emploi, particuliers, sur des parcours de formation de 21 à 450 heures. L'âge moyen est de 34 ans.

Renseignements :

BASSIN Formation, 1, boulevard des Miquelots, 33260 La Teste de Buch.

Mme Nicole MARTY, tel : 05 57 72 24 24, app@bassinformation-cobas.fr

Contact presse :

Caroline GENTILE : 07 88 00 08 05